

hommes, les femmes et les choses de théâtre.

Mais dans la jeune Amérique, où les églises sont encore récentes, où le poids des siècles ne pèse pas lourdement sur le clergé, où le puritanisme ambiant l'invite même à une austérité plus marquée que dans les vieilles sociétés indifférentes et jouisseuses, le clergé se montre plus sévère à l'égard des gens de théâtre. D'ailleurs, on n'a pas de reconnaissance à leur témoigner. Ils ne chanteraient pas pour l'amour de la charité en Amérique, les ténors, faiseurs, barytons et chanteuses légères que nous expédions là-bas par convois !

Les conflits entre le clergé et le théâtre prennent donc rapidement, là-bas, une forme aigüe. Pendant la semaine de Pâques, toute la presse a retenti, au Canada, du conflit entre l'archevêque Mgr Bruchési, et le directeur du théâtre *Her Majesty*; où la troupe française d'opéra de la Nouvelle-Orléans devait donner une série de représentations variées.

Le répertoire de la troupe comprenait dix opéras et dix opérettes. Il avait été annoncé depuis longtemps, et de nombreuses locations avaient été faites.

C'est alors que l'archevêque est intervenu et a fait savoir au directeur du théâtre que, si sept opérettes n'étaient pas retirées du répertoire, il adresserait une lettre pastorale aux fidèles pour leur interdire d'aller au théâtre. Les opérettes visées par Mgr Bruchési étaient les suivantes : *Le Jour et la Nuit*, *Mademoiselle Nitouche*, *Miss Helyett*, *Boccace*, *le Grand Mogol*, *Gilette de Narbonne* et *la Poupee*. Craignant les effets de cette interdiction pour le succès de la saison d'opéra, le directeur est allé trouver l'archevêque et a eu avec lui une longue conférence, à la suite de laquelle il s'est décidé à biffer du répertoire

les opérettes jugées repréhensibles par le prélat; c'est la seule solution que celui-ci ait consenti à accepter.

Ce n'est pas le cas de discuter avec Mgr Bruchési, mais s'il avait un peu plus l'habitude du théâtre, il saurait que certaines opérettes sont beaucoup moins lestes que la plupart des opéras. Le rideau de roses d'*Esclarmonde* est une pornographie inutile, parce qu'elle n'est pas drôle et que la belle humeur de notre race n'y joue aucun rôle. C'est de la suggestion pour femmes névrosées. On pourrait faire une démonstration analogue pour la plupart des opéras. Mais peur juger le théâtre, n'est-il pas nécessaire de le connaître un peu ?

CARLO.

L'INCIDENT DE JOLIETTE

"En fait :

"Il résulte de la preuve que les défendeurs enseignent à Terrebonne, à l'Académie St Louis, sous le contrôle des commissaires d'écoles de la localité ainsi que l'atteste le contrat du 3 mars 1887, produit en cette cause. Les commissaires examinés déclarent connaître les règlements et usages de la dite institution, et qu'un nombre de ces usages est celui d'utiliser les services des élèves dans de légers travaux d'embellissements et plantations d'arbres sur les terrains de l'académie, propriété des dits commissaires. Ces plantations d'arbustes sont faites pour répondre aux recommandations du surintendant de l'instruction publique contenues en son rapport de 1882 et 1883 ; ses circulaires du premier mai 1883, 20 avril 1885 et 16 avril 1892 ; l'emploi des élèves n'a pas été fait dans l'intention d'économiser quelques centimes, mais en vue de leur procurer un travail à la fois récréatif et instructif. L'usage permettait aussi d'offrir au fils du demandeur de prendre part à ces occupations sans que les défendeurs puissent être considérés comme le détournant de ses études. Le demandeur n'a